



Repect affaire personnel dans sac a main

Par **wenja**, le **18/06/2011** à **15:53**

Bonjour,

Pendant un entretien avec mon superieur, elle m'a fait part de son dessaccord sur le faite que je possede un couteau multifonction (lame, tournevis cruciforme, pince, marteau, scie, etc)de la taille de ma main dans mes affaires personnel (sacoche).Objet qui vu remarqué par une collegue durant une recherche personnel a l'interieur

Pretextant des questions de securité elle me demande de laisser cet outil dans mon vehicule ou a mon domicile.

Travaillant dans le milieu hospitalier (fonction publique) je voulais savoir si mon superieur avait le droit de m'obliger a m'executer ou si elle avait le droit de faire venir la securité pour m'obliger a faire fouiller mon sac pour verifier si je m'etais executer.

Merci de votre ou vos reponses

Wenja